

DISPOSITIF SESAME (SESAME VERS L'EMPLOI DANS LE SPORT ET L'ANIMATION POUR LES METIERS DE L'ENCADREMENT)

Initié à la base pour permettre à des jeunes de travailler dans le monde du sport et de l'animation, il est renforcé dans le cadre du plan "1 jeune 1 solution" en doublant le nombre de bénéficiaires d'ici 2022.

Il s'adresse aux jeunes :

- de 16-25 ans, 30 ans en cas de handicap
- en difficulté d'insertion
- résidant dans un quartier Politique de la Ville ou d'une zone rurale
- ayant une 1ère expérience dans le sport ou l'animation

Il permet de :

suivre une formation professionnelle dans le but de décrocher une qualification, un diplôme de type CQP, CPJEPS, BPJEPS et DEJEPS et de bénéficier d'un soutien pour les frais pédagogique jusqu'à 2 000 € par jeune et par an.

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/articles/grace-au-dispositif-sesame-accedez-aux-metiers-du-sport-de-l-animation>

Ministère du sport:

95 avenue de France

75013 - Paris

<https://www.sports.gouv.fr/>